

UN AGENT OU UNE AGENTE DE COLLECTE DES DECHETS / RIPEUR OU RIPEUSE
Au sein du service collecte des déchets

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché au coordinateur technique, vous serez chargé de :

MISSIONS

- Enlever et collecter les déchets ménagers et assimilés, nettoyer les points d'apport,
- Surveiller les risques liés à la circulation, à la collecte, ou au déchargement, assister le conducteur dans ses manœuvres,
- Signaler tous problèmes (dépôts sauvages, bacs abîmés, tagués, ...),
- Nettoyer, entretenir le matériel de collecte ainsi que le centre technique intercommunal.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Port des EPI obligatoire,
- Travail en extérieur, station debout prolongée, fréquente,
- Manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques,
- Horaires de travail de 04h45 à 12h15 du lundi au samedi, 5 jours/semaine avec 2 jours de repos hebdomadaire,
- Dépôt basé à Mouans Sartoux.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Connaissances des fonctions élémentaires des appareillages de collecte, des règles d'hygiène, des méthodes et techniques de bascule, de propriété et dangerosité des déchets,
- Travail en équipe, sens du service public, de la ponctualité,
- Permis B obligatoire.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Participation mutuelle.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 10 février 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sémaré - BP 91015 - 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 - www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr